



Repensons le quartier de la gare, votre avis nous intéresse !

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2020**  
10h30 - RDV École des Filoires

# # LA VIE DU CONSEIL 79

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2019

Favoriser le pouvoir d'achat

**0%**

Pas d'augmentation des taux de fiscalité en 2020

## DES VŒUX DE BONHEUR, DE SANTÉ ET DE RÉUSSITE POUR VOUS ET NOTRE VILLE

Cher(e)s Castelthéodoricien(ne)s,

Alors que notre pays connaît une crise sociale aiguë, la fin de l'année 2019 a été riche en **bonnes nouvelles pour Château-Thierry**.

La **rénovation des Vaucrises** a été validée par l'ensemble des partenaires. Les **bords de Marne** et le pont sont désormais illuminés de façon permanente. Un avenant à la convention du programme « Action Cœur de Ville » a été acté et confirme des actions telles que la **rénovation de l'Église Saint Crépin**, **l'agrandissement du cinéma-théâtre** ou encore l'installation d'une **antenne du Conservatoire national des Arts et Métiers**.

Pour les familles, cette fin d'année a également été l'occasion de profiter de **nombreuses animations gratuites en ville** : marchés de Noël, patinoire, illuminations, spectacles...

Par ailleurs, le rapport d'orientation budgétaire a une nouvelle fois confirmé **la santé financière de notre ville**. En 2019, **les taux de fiscalité n'ont pas augmenté, la dette a diminué et les tarifs municipaux ont été gelés**. Et ce, alors même que **de nouveaux services sont apparus** : extension du service d'accueil lors des grèves dans les écoles, ouverture du centre social Nicole Bastien à Blanchard, accueils renforcés pour les adolescents...

**Les investissements ont une nouvelle fois connu un niveau élevé en 2019**, soit plus de 6,4 millions d'euros. Ces investissements sont utiles et **contribuent à notre cadre de vie**, tels que la rénovation de la rue Roger Catillon qui débute. Ils complètent les efforts réalisés sur **la rénovation des logements** : en 2019, les permis de construire (nouvelles constructions) ont baissé tandis que les déclarations préalables (rénovation de logements) ont augmenté.

L'année 2020 sera notamment dédiée à la **préparation des 400 ans de Jean de La Fontaine**. Un comité de pilotage travaille déjà à la coordination de nombreuses initiatives et à la promotion de notre Ville. Cette mobilisation doit être fédératrice et collective. Afin de recueillir les idées et envies des Castels, **un questionnaire est disponible** sur internet et dans les structures municipales.

En 2020, nous célébrerons les **100 ans de la remise à la Ville de la Croix de Guerre et de la Légion d'Honneur**. Cette haute distinction, accordée à peu de villes, nous confère une responsabilité particulière. Une responsabilité visant à la mémoire, à l'apaisement et à la paix.

Avec l'équipe municipale, nous vous souhaitons **une heureuse année 2020 et une excellente santé !**

Le maire de Château-Thierry

Soutenir les familles

Extension du service minimum d'accueil lors des grèves

Protéger notre patrimoine

L'église Saint Crépin fait l'objet d'études pour sa rénovation

### #LVDC79

Directeur de la publication  
Sébastien Eugène  
Textes et maquette  
Ville de Château-Thierry  
Imprimerie Harvich  
Tiré à 8 700 exemplaires  
I.S.S.N. : 1286 - 2126  
Informations  
03 23 84 86 86 / chateau-thierry.fr

### Feuille d'émargement

**Etaient présents** : Sébastien EUGÈNE, Jean-François BOUTELEUX, Dominique DOUAY, Mohamed REZZOUKI, Jean-Pierre DUCLOUX, Sylvie LEFEVRE, Eric BOZZANI, Françoise MAUJEAN, Natacha THOLON, Frédéric JACQUESSON, Félix BOKASSIA, Bernard MARLIOT, Catherine GOSSET, Chantal BONNEAU,

Thomas BERMUDEZ, Özlem OKTEN, Florence LAMBERT, Monique VANDENBERGHE, Thierry SAMYN, Fabrice FRERE, Jean-Claude FAUQUET, Jean FLEURY-GOBERT, Christian COPIN

**Absents excusés** : Jacques KRABAL (P. à Mme. GOSSET), Marie-Eve MARTELLE (P. à Mme BONNEAU),

Daniel GENDARME (P. à Mme DOUAY), Jean-Marie TURPIN (P. à M. BERMUDEZ), Elisa ROBIN, Philippe BAHIN (P. à M. DUCLOUX), Bertrand TIXIER (P. à M. BOZZANI), Dominique PADIEU, Marylène HIERNARD, Bruno BEAUVOIS

# Au fil des délibérations

Pour une ville toujours plus solidaire, dynamique et agréable à vivre

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR L'ANNÉE 2020

### PRIORITÉ AU POUVOIR D'ACHAT DES CASTELS

La préservation du pouvoir d'achat des familles reste une priorité.

**0 %**  
D'AUGMENTATION

#### Pas d'augmentation des taux communaux d'imposition :

Les taux communaux de taxe d'habitation et de taxe foncière n'ont pas augmenté en 2019. Ils resteront inchangés en 2020.



#### Gel des tarifs municipaux :

Afin de préserver le pouvoir d'achat des Castels, l'ensemble des tarifs municipaux (restauration scolaire, accueils de loisirs, musée...) n'augmenteront pas en 2020, comme en 2019.



#### Réduction de la dette en 2019 :

L'encours de la dette continue de diminuer. En 2019, la Ville s'est désendettée de 315 000 €. Le niveau de dette par habitant est de 763 € contre 941 € dans les villes de même taille.

**6,4**  
MILLIONS €

#### D'investissements en 2019 :

La Ville a investi cette année 6,4 millions d'euros dans des projets majeurs pour notre ville, dans tous les lieux de vie.

### 2019 - UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT ÉLEVÉ



En 2019, les dépenses d'investissement ont atteint **6,4 millions d'euros**. La Ville poursuivra son programme d'investissements en 2020, avec notamment :

- Rénovation urbaine des Vaucrises et de Blanchard
- Rue Roger Catillon
- Rue de Gerbrois
- Rue Jean de la Fontaine
- Aménagement des abords du Palais des Rencontres
- Extension de l'école Mare Aubry

D'autre part, certains projets importants engagés en 2019 seront achevés en 2020 :

- Aménagement des bords de Marne
- Rue du Château
- Place du Maréchal Leclerc
- Place de l'Hôtel de Ville, partie basse

Retrouvez le rapport complet sur  
[www.chateau-thierry.fr](http://www.chateau-thierry.fr)

## URBANISME

### Programme « Action Coeur de Ville » - Signature de l'avenant à la convention cadre pluriannuelle



Végétalisation de la place du Maréchal Leclerc avec la plantation de 6 premiers arbres

Le dispositif national « Action cœur de ville » englobe 5 axes qui concourent à renforcer l'attractivité et le bien-être dans notre ville. Le Conseil autorise la signature d'un avenant visant à renforcer :

**Axe 1 :** Réhabiliter et restructurer l'habitat en centre-ville

**Axe 2 :** Développer le commerce de proximité

**Axe 3 :** Résoudre les problèmes de circulation et faciliter les mobilités douces

**Axe 4 :** Rénover les espaces publics et valoriser le patrimoine

**Axe 5 :** Renforcer l'accès aux services publics

**VOTE À L'UNANIMITÉ**

### Concession d'aménagement du centre-ville - Compte-rendu annuel par la SEDA

La rénovation du centre-ville est en partie attribuée à la Société d'Équipement du Département de l'Aisne (SEDA). Elle prévoit la réhabilitation d'immeubles dans le centre historique de la ville et vise à dynamiser le commerce en cœur de ville en offrant des locaux plus adaptés et en rénovant les espaces publics. Comme chaque année, la SEDA transmet à la Ville un compte-rendu de ses actions.

**VOTE À L'UNANIMITÉ**

### Convention FISAC - Versement de subventions

Co-signée par la Ville et l'Etat le 27 mars 2019, la convention FISAC est un dispositif d'aide aux artisans et aux commerçants. Pour la réalisation d'actions en faveur de la redynamisation du commerce en centre-ville, le FISAC attribue une subvention de fonctionnement de 61 621 € ainsi qu'une subvention d'investissement de 101 785 €.

**VOTE À L'UNANIMITÉ**

### Aisne Partenariat Investissement - Demande de subvention

La Ville sollicite une subvention auprès du Conseil départemental afin de soutenir le coût des travaux suivants :

- Agrandissement de l'école de la Mare-Aubry

- Aménagement des abords du Palais des Rencontres

- Extension du système de vidéo-protection

- Aménagement d'une nouvelle aire de jeux au parc Saint-Joseph

- Diagnostic général pour la restauration de l'église Saint-Crépin

**VOTE À L'UNANIMITÉ**

### Création et actualisation des autorisations de programme / crédits de paiement

Afin d'améliorer le pilotage des engagements financiers pluriannuels, le Conseil approuve l'actualisation et la planification, sur plusieurs années, des crédits de paiements relatifs aux aménagements de la rue du Général de Gaulle, de la place de l'Hôtel de Ville, de la rue du Château, des bords de Marne, des abords du Palais des Rencontres et de la rue Roger Catillon, ainsi que les travaux d'extension du groupe scolaire Mare-Aubry et de rénovation du Musée Jean de La Fontaine.

**VOTE À L'UNANIMITÉ**

### Acquisition de terrain - Rue de la Banque

Pour agrandir le trottoir rue de la Banque, notamment pour les poussettes et les fauteuils roulants, la Ville acquiert à l'euro symbolique des parties de parcelles.

**VOTE À L'UNANIMITÉ**

### Acquisition de terrain - Chemin d'Essômes

La Ville acquiert, pour la somme de 520 €, une parcelle située au lieu-dit « La Droite du Chemin d'Essômes » afin d'y construire un bassin de rétention, visant à faciliter l'écoulement des eaux en cas de fortes pluies.

**VOTE À L'UNANIMITÉ**

## FINANCES

### Décision modificative n°3 - Budget général

Le Conseil adopte la décision modificative du budget général conformément aux ajustements nécessaires.

**VOTE À L'UNANIMITÉ**

### Décision modificative n°2 - Budget annexe restauration

Le Conseil adopte la décision modificative du budget annexe conformément aux ajustements nécessaires.

**VOTE À L'UNANIMITÉ**

### Tarifs municipaux

Au vu du contexte économique et social, et des difficultés rencontrées par un grand nombre de familles, le Conseil décide de ne pas augmenter les tarifs municipaux pour l'année 2020, comme en 2019.

**VOTE À L'UNANIMITÉ**

### Aisne Partenariat Voirie (APV) - Demande de subvention

La Ville sollicite une subvention auprès du Conseil départemental afin de soutenir le coût des rénovations de voiries suivantes :

- Rue Jean de La Fontaine

- Rue du pâtis Saint-Martin

- Avenue Otmus

- Rue de Gerbrois

- Rue de Paradis

**VOTE À L'UNANIMITÉ**

### Autorisation de dépenses d'investissement 2020 avant le vote du budget général

Le Conseil municipal autorise des investissements, avant le vote du budget primitif 2020, d'un montant de 918 000 €, soit le quart des crédits inscrits au budget primitif de 2019.

**VOTE À L'UNANIMITÉ**

### Indemnité de conseil de la Trésorière Principale

Comme chaque année, le Conseil approuve le versement d'une indemnité de conseil à la trésorière principale.

**26 POUR, 3 ABSTENTIONS**

### Admission en non-valeur - Budget général

Le Conseil adopte le fait que des dépenses du budget général ne pouvant être recouvrées soient inscrites en non-valeur.

**VOTE À L'UNANIMITÉ**

## Admission en non-valeur - Budget annexe restauration

Le Conseil adopte le fait que des dépenses du budget de restauration ne pouvant être recouvrées soient inscrites en non-valeur.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## Admission en créances éteintes - Budget annexe restauration

Le Conseil admet en créances éteintes des dépenses du budget de restauration ne pouvant être recouvrées (cas d'insolvabilité).

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## TRAVAUX

### Plan Communal de Sauvegarde

Le Conseil municipal approuve le nouveau Plan Communal de Sauvegarde de la Ville remis à jour.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Ruelle des Prêtres - Enfouissement de réseaux

La Ville souhaite effectuer des travaux d'effacement des réseaux électriques, d'éclairage public et téléphonique de la ruelle des Prêtres dont le montant s'élève à 56 194 € H.T. Les travaux sont confiés à l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne (USEDA).

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## SOLIDARITÉ - SANTÉ

### Convention de services partagés avec le CCAS

Le Conseil renouvelle pour une durée de 3 ans la convention de services partagés avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) permettant la mise en commun de personnel et de matériel contribuant ainsi à une meilleure organisation des services.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## POLITIQUE DE LA VILLE

### Contrat de Ville - Avenant 2020/2022

Le Conseil approuve l'avenant au contrat de ville pour les lieux de vie Vaucrises et Blanchard. Celui-ci redéfinit les objectifs prioritaires, pour 2020-2022, relatifs à la cohésion sociale, l'emploi et le développement économique, le cadre de vie et le renouvellement urbain.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## ÉDUCATION

### Règlement intérieur des temps périscolaires



La carte Adothèque est proposée à tous les jeunes de 11 à 17 ans.

Alors que le service jeunesse accueille les enfants durant chaque temps périscolaire (matins, midis et soirs), les temps de loisirs du mercredi n'étaient jusqu'alors pas intégrés. Désormais, la carte Ado' Thèque, au tarif de 10 €, permet aux jeunes de 11 à 17 ans de bénéficier d'activités les mercredis et samedis, et de profiter d'avantages chez les commerçants et structures castelles partenaires.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Organisation du Service Minimum d'Accueil

Pour faciliter le quotidien des familles lors de mouvements de grève dans les écoles, le conseil municipal valide l'extension du Service Minimum d'Accueil (SMA) au temps de restauration scolaire, qui était jusqu'alors non assuré. Désormais, les écoliers pourront être accueillis de 8h30 à 16h30 sans discontinuer.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## PATRIMOINE

### Rénovation de l'église Saint Crépin - Demandes de subvention



L'église Saint-Crépin bénéficiera en 2020 d'une étude préalable à sa rénovation

La Ville est engagée dans la rénovation de l'église Saint Crépin et sollicite une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et du Conseil Départemental pour le diagnostic des travaux. Ce diagnostic permettra de déterminer les actions urgentes et celles à programmer pour les années futures.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Convention de coopération scientifique avec le Conseil départemental

La convention de coopération scientifique avec le département de l'Aisne est destinée à faciliter la collaboration scientifique et technique pour la réalisation de fouilles archéologiques, notamment, pour les périodes historiques pour lesquelles le service archéologique de la Ville n'est pas habilitée (néolithique, protohistoire).

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## CULTURE

### Programmation du Silo U1 - Demandes de subvention



Depuis novembre, l'exposition Mes tiss'âges au Silo accueille de nombreux visiteurs

La Ville sollicite le concours financier de l'État, de la Région et du Département afin de financer la programmation d'expositions proposée au Silo U1 en 2020. Ces expositions permettront d'accueillir des plasticiens en résidences et ont pour objectif de développer des actions de médiation avec le public et notamment les élèves des écoles de la Ville.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Subvention à l'association Jeunes Talents

La Ville attribue une subvention annuelle de 6 500 € à l'association « Jeunes Talents » pour l'organisation de concerts de musique classique interprétés par de jeunes artistes professionnels à la Chapelle du conservatoire.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Convention commerciale avec la Maison du Tourisme

La Ville renouvelle la convention de partenariat avec la Maison du Tourisme destinée à pérenniser les échanges commerciaux avec le musée Jean de La Fontaine et à dynamiser sa fréquentation par des actions de communication et de démarchage.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Convention de partenariat avec l'association pour le Musée Jean de La Fontaine

Le Conseil approuve la signature de la convention de partenariat avec l'Association pour le Musée Jean de La Fontaine.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Convention de partenariat avec le Festival Jean de La Fontaine

La Ville renouvelle pour une durée de deux ans la convention de partenariat avec l'association « Festival Jean de La Fontaine ».

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## SPORTS

### Répartition de subventions aux clubs sportifs

Le Conseil approuve la répartition de 27 700 € versée aux associations sportives castelles. Au total, en 2019, la Ville aura versé 170 000 € aux clubs sportifs.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## PERSONNEL

### Renouvellement du poste de fauconnier

La Ville reconduit le poste de fauconnier du spectacle des Aigles de Château-Thierry.

**28 POUR, 1 CONTRE** ✓

### Recensement de la population - Création de postes d'agents recenseurs

Pour assurer le recensement 2020, le Conseil approuve la désignation d'un coordonnateur communal et la création de 4 postes d'agents recenseurs.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Création de postes de fouilleurs

Nécessaire pour la réalisation d'opérations de fouilles, la Ville décide de créer temporairement deux postes de fouilleurs sur la période demandée.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Mise à jour du tableau des emplois permanents

Le tableau des emplois permanents est modifié, conformément aux ajustements nécessaires.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Intervention d'un chargé de mission patrimoine

Le Conseil acte le recrutement d'un chargé de mission du patrimoine vacataire qui aura une mission de conseils et de rédaction dans le cadre de la politique de mise en valeur du patrimoine.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Chantier d'insertion Voirie et mobilier urbain - Conventions avec les partenaires

La Ville renouvelle la convention de son chantier d'insertion visant à restaurer la voirie et le mobilier urbain.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## AFFAIRES GÉNÉRALES

### Ouverture des commerces le dimanche



À la suite de demandes des commerçants, la municipalité a fixé dans la concertation le calendrier des 12 dimanches ouvrables en 2020 pour permettre des ouvertures exceptionnelles.

**27 POUR, 2 CONTRE** ✓

## INTERCOMMUNALITÉ

### CARCT - Approbation du rapport de la CLECT

Le Conseil approuve le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) qui évalue les charges afférentes au transfert de compétences à la Communauté d'Agglomération. Le transfert des accueils de loisirs en 2020 a été réalisé sans augmentation de tarifs pour les familles.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### CARCT - ALSH - Mise à disposition

Le Conseil approuve la mise à disposition, auprès de la Communauté d'Agglomération, d'une partie des agents du service Education-Jeunesse, afin d'assurer les accueils de loisirs sans hébergement durant les vacances.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### USESA - Rapport annuel sur le service public d'eau potable

Le rapport de l'exercice 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (USESA) est présenté à l'assemblée.

### USESA - Adhésion de la commune de Rocourt Saint Martin

Le Conseil approuve l'adhésion de la commune de Rocourt Saint Martin à l'USESA.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## À L'HONNEUR

### LES MÉDAILLÉS DE LA VILLE

#### François ALVOËT

Ancien président de l'association Arts et Histoire et ancien directeur de la COVAMA

#### Michel BAROUX

Président du Festival Jean de La Fontaine

#### Danièle BRIET

Présidente de l'association Château-Thierry Mosbach Pöbneck

#### Chantal GUERLET

Présidente de l'association des peintres de l'école du Val de Marne

#### Brigitte MASSART

Présidente de l'association Gymnastique Volontaire Castel et trésorière de l'association Les liens d'Enzo

#### Alain MORIN

Trésorier de l'Office Municipal des Sports et du comité départemental des offices municipaux

#### Robert PRAT

Ancien pépiniériste et réalisateur de documentaires sur le Sud de l'Aisne

#### Denise ROUSSEL

Présidente de l'association ASATANANA Solidarité France Madagascar

## LES ASSOCIATIONS

> Vie & Paysages

> Les Restos du Coeur

> Association pour le musée Jean de La Fontaine

> ACADA (Association Culturelle et Artistique des Antilles)

> Château Bienvenu

> Handball Club de Château-Thierry

## Votre avis nous intéresse !

Un sondage est disponible sur  
[www.chateau-thierry.fr](http://www.chateau-thierry.fr)

Des questionnaires papiers sont également disponibles à la Mairie, à la Médiathèque, à la MAFA et dans les centres sociaux.



## HOMMAGES DU CONSEIL

**Florence BELIN**

Présidente de l'association contre le cancer Anat de l'Omois, Florence Belin a marqué par son engagement en faveur de la prévention, l'information et le soutien des malades atteints du cancer. Fédératrice, elle est à l'initiative d'Octobre Rose et a développé de nombreuses actions destinées à récolter des fonds pour lutter contre la maladie.

**Michèle COURDURIÉ**

Ancienne trésorière de l'association pour le musée Jean de La Fontaine, Michèle COURDURIÉ nous a quittés dans sa 76<sup>ème</sup> année.

**Jean-François CZARNECKI**

Jean-François CZARNECKI était membre des croqueurs de pommes et trésorier de la société d'horticulture de Château-Thierry. Il fut également trésorier de l'association Grybow et membre de l'association Martel en fête.

**Annabelle DERVIN**

Annabelle DERVIN devint, en 1999, double championne de France et intégra l'équipe de France handisport. Titrée à nouveau en 2001 et récompensée lors de compétitions mondiales, elle mit un terme à sa carrière en 2008. Parallèlement, elle exerça le métier de kinésithérapeute dès 1993 à la Maison d'Eloise à Château-Thierry.

**Michel MASSE**

Membre fondateur de la caisse locale de Groupama mais aussi de l'Office Municipal des Sports, Secrétaire Général puis président du Comice Agricole de l'arrondissement, Vice-président en 1970 puis président de l'Office de tourisme de Château-Thierry en 1983, Michel MASSE nous a quittés à 82 ans. Chevalier du mérite agricole, il fut premier adjoint de la commune de Verdilly en 1989 puis maire de 1995 à 2014.

**Jean-Claude PRUD'HOMME**

Docteur à Château-Thierry durant de nombreuses années, Jean-Claude PRUD'HOMME nous a quittés le 15 octobre dernier à l'âge de 87 ans.

**Attentat du London Bridge**

Nous avons une pensée émue pour les victimes de l'attentat du London Bridge survenu le 29 novembre dans la capitale anglaise et leurs proches.

**Hommage aux militaires tués au Mali**

13 militaires ont trouvé la mort au Mali dans la collision accidentelle de deux hélicoptères lors d'une opération de combat contre des jihadistes. Le Conseil salue la mémoire de ces militaires tombés en opération et morts pour la France dans le dur combat contre le terrorisme.

Si Château-Thierry fait partie des villes les plus dynamiques du Sud de l'Aisne et devient de plus en plus attractive et agréable à vivre, c'est aussi grâce à une dynamique collective. L'implication de chacun et de chacune contribue non seulement au « vivre-ensemble » mais aussi au « faire-ensemble ». Ainsi, notre ville avance et concrétise de nombreux projets.

La force du rassemblement et de l'union est guidée par l'intérêt général. C'est cela le vrai sens de la démocratie. Faire participer le plus grand nombre et écouter les citoyens est indispensable, tout comme la valorisation d'initiatives collectives. C'est à ce titre que six associations et huit citoyens ont été, comme chaque année, mis à l'honneur lors des vœux de la municipalité pour leur engagement au service de notre ville.

**Groupe «Château-Thierry rassemblée»**

C'est bien involontairement que Marylène Hiernard et Dominique Padiou ne plus assister au conseil municipal .

Ils se sont excusés auprès du maire

Nous ne ferons donc aucun commentaire

Nous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année à tous les Castel

**Groupe «Château-Thierry fait Front»****Présent(e) :**

C'est le seul mot prononcé par une grande partie des conseillers municipaux de la majorité. Il est vrai que lire les 452 pages de documents préparatoires au Conseil municipal en moins d'une semaine est digne des « 12 travaux d'Hercule » !

Un peu d'humour pour dénoncer le mépris du Maire et de certains de ces adjoints pour les élus d'opposition.

Malgré toutes les difficultés de la vie, je vous souhaite de passer avec votre famille de très bonnes fêtes de fin d'année.

En mars 2020 vous pourrez élire une nouvelle équipe municipale qui mette en priorité « l'Humain » et non l'ambition personnelle. Fidèles à mes idées, je participerai à cet objectif avec toute mon énergie.

**Groupe «Mieux vivre à Château-Thierry»**

À l'issue du dernier conseil, nous félicitons l'ouverture du local de la police municipale. L'inauguration en présence du public nous a rappelé une nouvelle fois l'attachement des Castels à une police de proximité. Nous ne pouvons que valider la politique menée en faveur de la lutte contre l'insécurité. Il est à noter que cette volonté doit se faire sans altérer le pouvoir d'achat des Castels. Ainsi, nous saluons l'engagement de ne pas augmenter le taux de fiscalité communal, de ne pas augmenter les tarifs municipaux et de prôner une politique d'investissements forte.

**Groupe «Droite Unie»**

Que d'agitation dans la ville! Des travaux partout en vue des municipales, tant pis pour les commerçants. Pour la Grande Rue ce sera 2 guirlandes et des pavés au crayon gras. Les discours et les délibérations sur le centre ville se succède et rien n'avance, les commerces comme nos services publics et entreprises disparaissent. Pour ce dernier conseil de l'année, l'équipe municipale à annoncer que les impôts ne baisseront pas. Occupée à travailler à sa succession, l'équipe municipale ne réagit même pas aux révélations de la chambre régionale des comptes sur la gestion de l'eau. Ce qui pourrait être un scandale lésant des milliers d'abonnées les laisse indifférents. Pouvoir vertical et absence de conscience individuelle anime cette équipe - Fabrice FRERE

**Elu n'appartenant pas à un groupe**INSTALLATION DE DEUX  
NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le Conseil municipal a procédé à l'installation de deux nouveaux conseillers municipaux à la suite de démissions.

Monsieur Jean FLEURY-GOBERT et Monsieur Thierry SAMYN remplacent respectivement Madame CALDERA et Madame CORDOVILLA.